

Image not found or type unknown



Modification du droit de visite à 13 ans

Par **sofie**, le **03/04/2009** à **09:52**

bonjour, mon fils va bientôt avoir 13 ans , il va régulièrement en vacances chez son père mais souhaiterait modifier la fréquence ou la durée de ces visites (le père habitant à 800 km) un arrangement à la mi-année est impossible quelle est la marche à suivre pour faire entendre la voix de mon fils merci